

Manche

Les collèges répartis dans dix réseaux territoriaux

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 19 juin 2018

275 mots



Christine Lebacheley (à droite) et Marc Lefèvre, vendredi, en salle des pas perdus de la Maison du Département, lors de l'exposition, par des collégiens manchois, de leurs micro-entreprises. - Crédit Ouest-france

Les effectifs baissent et certains établissements craignent des fermetures. Pour trouver des solutions, la majorité du conseil départemental a décidé de répartir des collèges entre 10 secteurs.

En lien avec l'Éducation nationale, le Département de la Manche a créé dix réseaux locaux éducatifs. Des réseaux qui ont vocation, selon la majorité départementale, à répondre à un contexte de baisse des effectifs et de la natalité, sans appauvrir l'offre d'enseignement.

Le collège de Brécey conforté par sa section foot

« Nous ne sommes pas dans la perspective de fermer des collèges, même si nous n'écartons pas la nécessité de regrouper un jour », ont expliqué, tour à tour, le président du Conseil départemental de la Manche, Marc Lefèvre, et sa vice-présidente, Christine Lebacheley. L'un des constats qui est fait est que les établissements qui accueillent des spécialités sont confortés.

« C'est le cas de Brécey, par exemple, avec sa section foot. On va donc s'intéresser à une amélioration de l'offre d'enseignements en termes d'options. On va se pencher sur trois secteurs avec des collèges plus petits et une démographie défavorable : le Val-de-Saire, entre Saint-Pierre-Église et Sainte-Mère-Église ; un autre de Gavray à Villedieu, en passant par Percy, et enfin un troisième, dans le Mortainais. Nous y apporterons une attention particulière et des propositions seront annoncées avant la fin de l'année. Est-ce qu'il faut regrouper ? Est-ce qu'il faut créer des sections spécialisées dans certains collèges ? Faut-il inclure dans des collèges des CM2 ? Nous y réfléchissons. »

Nicolas DENOYELLE.